

La Réinsertion sociale de la Maison du Père comporte différents programmes à moyen et long terme, adaptés à la réalité des hommes en situation de vulnérabilité et motivés à retrouver un rythme de vie sain, et leur place dans la communauté.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être un homme de 25 ans et plus
- Être dans une situation de grande précarité ou vivre une situation d'itinérance (pauvreté, perte d'emploi, perte de logement, rupture sociale ou familiale, problèmes de santé physique et/ou mentale, etc.)
- Avoir une source de revenu déclarée et pouvoir assumer les coûts d'occupation
- Accepter d'adhérer au service d'accompagnement financier (obligatoire)
- Être autonome: être en mesure de vaquer à vos activités courantes de façon autonome (hygiène, déplacements, démarches, suivis, rendez-vous, etc.)
- Accepter les évaluations biopsychosociales nécessaires à votre parcours
- Adhérer et signer le code de vie
- Être référé par un professionnel ou un organisme
- Vous impliquer dans vos démarches et être en mesure de répondre aux exigences du programme
- Consentir à lire et signer le document SISA. (Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri)

CRITÈRES D'EXCLUSION

- Avoir des obligations judiciaires à la suite d'une sentence ou avoir des engagements légaux comportant un couvre-feu ou des conditions nécessitant une surveillance différente de celle de la Maison du Père (exemples: 24/24 en résidence, sursis avec vérification téléphonique, etc.)
- Souffrir d'incontinence avec absence de gestion autonome
- Présenter des symptômes envahissants non contrôlés qui empêcheraient votre cheminement dans le service (ex : amoncellement compulsif, consommation non contrôlée, santé mentale/désorganisation continue etc.).
- Refus de fournir les documents nécessaires à l'examen de la demande (ex: conditions judiciaires)
- Présenter un potentiel élevé de violence.
- Nécessité de l'oxygène

Remplir le formulaire de demande de service pour la Réinsertion sociale, en ligne

CATHERINE FRAPPIER

Coordonnatrice, Réinsertion sociale

✉ catherine.frappier@maisondupere.org

☎ 514-845-0168, poste 234

JULIE DENIS

Directrice, Continuum de services

✉ julie.denis@maisondupere.org

☎ 514-845-0168, poste 351